

Dernière mise à jour le : 24/03/2023

## Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - PSC1

### Renseignements et inscriptions :

✓ **GRETA-CFA de Mayotte**  
**LPO de Kawéni – 97600 MAMOUDZOU**  
**☎ 02 69 61 08 03**  
✉ **greta@ac-mayotte.fr**  
🌐 **<http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>**

Référent pédagogique et Coordonnateur :  
M. Fardi MMADI AHAMADA  
✉ [fardi.mmadi-Ahamada@ac-mayotte.fr](mailto:fardi.mmadi-Ahamada@ac-mayotte.fr)

Référente administrative :  
Mme Zaharia MOHAMED  
✉ [greta@ac-mayotte.fr](mailto:greta@ac-mayotte.fr)

### **Public concerné :**

- ✓ Jeunes en Service Civique au Rectorat de l'Académie de Mayotte, en service au 1/02/2023

### **Modalités et délai d'accès :**

- ✓ Transmission des inscrits par le Rectorat ou le référent en établissement au plus tard 2 semaines avant le début de la session

### **Prérequis :**

Comprendre et parler couramment le français : savoir interagir de manière fluide en français ; être en capacité de comprendre et produire un discours simple et cohérent, donner son opinion sur des sujets simples.

### **Modalités pédagogiques :**

- ✓ Durée de la formation en centre : 14 heures
- ✓ Dates prévues : plusieurs sessions programmées entre le 01/02 et 30/06 2023
- ✓ Lieu de formation : établissements adhérents du GRETA-CFA
- ✓ Horaires : de 08h00 à 16h00 (pause de 12h00 à 13h00)
- ✓ Nombre de participants : groupe de 6 à 12 stagiaires
- ✓ Intervenants : Formateurs/trices de la Croix Rouge Française qualifiés en secourisme

### **Tarif et financement :**

Tarif pédagogique : formation prise en charge par le Rectorat de Mayotte dans le cadre de l'engagement des JSC

Cout d'un stagiaire : Gratuit pour le participant

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet : <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le référent handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions

### **Finalités :**

- Agir civiquement en situation d'accident en sécurisant, alertant et en portant les gestes de premiers secours à une personne en besoin
- Favoriser l'employabilité à l'issue du service civique

### **Objectifs :**

- Reconnaître une situation de mise en danger
- Savoir alerter et réduire les risques
- Savoir porter les premiers gestes de secours à un individu dans une situation d'accidents de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.
- Prévenir ces risques

### **Contenus :**

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Initiation à la réduction des risques (IRR) :

Faire prendre conscience de sa vulnérabilité face à une catastrophe individuelle ou collective et faire réfléchir à la mise en place d'un plan familial d'autoprotection.

- Prise de conscience de l'existence des risques
- Comment s'informer sur les risques majeurs
- Comment alerter les secours
- Comment réagir en cas d'alerte
- Les gestes de secours
- Les consignes familiales
- Les besoins essentiels

*d'aménagement de poste de travail possibles à Mayotte.*

**Contact référent handicap :** Mme Amidaty OUMAR

Tél : 0639 28 04 65

E-mail : social.gretacfamayotte@gmail.com

- Le « Catakit »

Elaboration d'un plan familial d'autoprotection, concept développé par la Croix-Rouge Française et l'Union Européenne

**Méthodes pédagogiques :**

Formation interactive et pratique en atelier avec des illustrations, mises en situation, simulations, échanges de groupe

**Modalités d'évaluations des acquis :**

Mises en situation professionnelles, exposés oraux, tests de connaissances : entretien de positionnement en début de formation, évaluations intermédiaires et finales.

- **Sanction de la formation :** Attestation de fin de formation délivrée par le GRETA-CFA
- Certificat PSC1 délivré par la Croix Rouge : délivré, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session. Ce certificat est reconnu par les services de l'État

*Le GRETA-CFA est détenteur du label EDUFORM qui garantit la qualité de ses prestations.*

**Résultats de la précédente session (2022):**

- Nombre de stagiaires bénéficiaires : 97
- Taux de satisfaction : 97 % des répondants
- Répartition de l'effectif : 36 % hommes / 64 % femmes
- Taux de rupture : 0 %



Pour toute suggestion ou réclamation, nous vous invitons à vous rapprocher de l'un des contacts mentionnés au haut du document ou à vous rendre sur notre site internet : <https://greta-cfa.ac-mayotte.fr/> sur lequel vous retrouvez un formulaire de demande à compléter. Nous vous apporterons une réponse dans les meilleurs délais.